
MATURITE PROFESSIONNELLE – FILIERE INTEGREE

ORIENTATION TECHNIQUE, ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VIE

INFORMATIONS

OBJECTIFS

La maturité professionnelle (MP) et le certificat fédéral de capacité (CFC) permettent l'accès aux études supérieures dans les Hautes Écoles Spécialisées (HES) et ceci sans examen.

La voie intégrée offre la possibilité d'obtenir les deux titres, CFC et MP, durant les 3 ou 4 ans.

DURÉE

3 ans, soit : - dès le début de la 1^{ère} année pour les apprenti-e-s qui accomplissent 3 ans d'apprentissage

- dès le début de la 2^{ème} année pour les apprenti-e-s qui accomplissent 4 ans d'apprentissage

JOURS DE COURS MP

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 8h05-12h05	MP 1 ^{ère}			MP 3 ^e	MP 2 ^e
Après-midi 12h55-16h10	MP 1 ^{ère} MP 3 ^e	MP 2 ^e	MP 1 ^{ère}	MP 3 ^e	MP 2 ^e

Les connaissances professionnelles dispensées par l'école professionnelle artisanale sont fixées sur la demi-journée laissée libre par le programme MP.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT

Domaine fondamental : Français, Allemand, Anglais, Mathématiques

Domaine spécifique : Physique, Chimie, Mathématiques

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques, Economie et droit

CONDITIONS D'ADMISSION

➤ Réussir l'examen d'admission

ou justifier 12 points dans 3 niveaux A ou 14 points dans 2 niveaux A et un niveau B à 5 au minimum durant sa 11^e année de scolarité obligatoire. De plus, la moyenne générale d'option doit être suffisante et le/la candidat-e ne doit pas avoir obtenu plus d'une note insuffisante dans l'ensemble des disciplines de base et des disciplines d'option.

➤ Obtenir l'accord signé du formateur en entreprise et des représentants légaux.

Delémont, avril 2020